Le Rouage

Le bulletin d'information du Conseil permanent de la jeunesse

Vol. 9 nº 2 – septembre 2010

Mot de la présidente

Une rentrée mouvementée!

Voilà que l'automne se pointe le bout du nez et le CPJ vit malheureusement sa dernière rentrée. L'équipe du Conseil s'affaire tout de même à préparer la sortie de nouvelles publications tout en poursuivant son mandat avec dynamisme.

Depuis la dernière édition du bulletin d'information et l'annonce de l'abolition du Conseil, nous avons été fort occupés à *Sauver la voix des jeunes* où lettre ouverte, pétition, communiqués, rencontres et mémoire ont été produits sans négliger nos activités courantes, dont nos travaux de recherche.

Ainsi, d'ici à la fermeture de nos bureaux prévue pour le 31 décembre 2010, deux sujets d'étude animeront nos discussions soit celui des jeunes néo-agriculteurs et de la littératie financière chez les jeunes. Le Conseil travaille également à la mise à jour de son *Répertoire d'organismes jeunesse*. Par ailleurs, l'actualité préoccupe toujours le CPJ. Nous surveillons certains dossiers comme la décision du gouvernement fédéral de modifier le questionnaire long du recensement de Statistique Canada ainsi que la prochaine réglementation visant la tolérance zéro de l'alcool au volant chez les 21 ans et moins.

Les membres du Conseil tiendront également leur dernière séance, tandis que le personnel régulier se prépare à offrir, en décembre, l'expertise du CPJ par la distribution d'un outil regroupant nos publications et autres documents aux personnes et groupes intéressés.

Dans ce tourbillon d'activités, nous avons toujours le plaisir de vous offrir *Le Rouage* dont les articles alimenteront, nous l'espérons, vos réflexions. Rappelons que l'ensemble de nos publications sont disponibles sur le site Internet du CPJ à l'adresse suivante : www.cpj.gouv.qc.ca

SOMMAIRE

Nouvelles des membres du Conseil
Paroles des membres 4

Veille sur la jeunesse
Les médias sociaux dans l'arène politique 2

Dossier spécial
Sexe, violence et adolescence 6

Jeunesse en action
Place à la relève 5
Forum des jeunes ambassadeurs 2010 5
Les jeunes des Premières Nations 8

À surveiller
Activités à venir 10

Bonne lecture!

La présidente,
Geneviève Dallaire

Conseil permanent de la jeunesse
Québec

Les médias sociaux utilisés dans l'arène politique

Par Carole Rocheleau

Les médias sociaux deviennent de plus en plus populaires auprès des politiciens et de leurs organisations comme moyen de diffuser des messages politiques, mais auront-ils un effet sur la démocratie? C'est la question à laquelle *Les études générales* de la Bibliothèque du Parlement canadien ont tenté de répondre en effectuant une recherche sur le sujet qui a été publiée le printemps dernier, dont nous vous communiquons les faits saillants.

Selon son auteure, madame Amanda Clarke, du Service d'information et de recherche parlementaires, les tenants des médias sociaux affirment que ceux-ci favorisent la reddition de comptes, la transparence et le dialogue du public avec les institutions et les personnalités politiques. Pour leur part, les plus septiques soutiendraient que ces nouvelles technologies demandent trop de temps et qu'ils transforment la politique en un jeu de marketing dominé par des intérêts spéciaux et des acteurs politiques disposant de ressources abondantes.

Outils mobilisateurs chez les jeunes

Les jeunes étant des utilisateurs avides des médias sociaux, ceux-ci sont présentés comme l'un des moyens possibles d'intéresser les jeunes au processus démocratique.

Malgré leurs faibles taux de participation électorale, les jeunes Canadiens se montreraient disposés et aptes à participer à des activités politiques sur des sites de médias sociaux. Il ressort d'une étude sur la jeunesse canadienne réalisée en 2009 que 52 % des personnes interrogées avaient créé un groupe sur Facebook ou adhéré à un tel groupe, entre autres, pour défendre une cause, que 47 % des répondants prenaient part à des débats en ligne et que 39 % avaient fait suivre des courriels de militants.

Expériences municipales

Au Québec, peu de municipalités, de partis politiques ou d'organismes de développement ont adopté les outils sociaux à des fins démocratiques. Des expériences sont actuellement menées par quelques municipalités au Québec et des Conseils régionaux d'élus.

PARLEMENTAIRES CANADIENS

Les quatre partis politiques représentés au Parlement canadien ont tous des comptes sur Facebook, Twitter, MySpace et Flicker. Le contenu affiché a trait à des questions politiques et au travail officiel des politiciens, mais aussi à des aspects de leur vie personnelle.

Chaque parti a également sa propre chaîne YouTube sur laquelle sont notamment diffusées des séquences de l'actualité et des annonces. Les sites Web officiels de chacun des partis proposent des liens avec ces comptes, ainsi que des fonctions qui permettent aux internautes de « mettre en signet » des éléments de ces sites avec des réseaux en ligne.

En naviguant sur les sites Internet de certaines villes, nous pouvons constater qu'elles commencent à offrir leurs services par la voix des médias sociaux. À titre d'exemple, la Section des archives de la Ville de Montréal utilise les médias sociaux avec l'intention de rendre l'histoire de Montréal accessible à tous et par tous les canaux possibles. La section Archives de Montréal a son blogue et détient des comptes Facebook et Twitter, un site de photos Flicker et un canal You Tube. De son côté, l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie de la Métropole a lancé, pour la première fois, sa campagne d'embauche destinée aux étudiants avec l'aide des médias sociaux.

Paroles d'experts

Trois observateurs du monde politique, des communications et du marketing soit Luc Dupont (Université d'Ottawa), Thierry Giasson (Université Laval) et Marc David (Université de Sherbrooke) se sont penchés sur le phénomène des réseaux sociaux utilisés dans l'arène politique québécoise. Un constat unanime en est ressorti : « le Québec est en retard dans l'intégration des réseaux sociaux, du web et de la politique comparativement aux États-Unis. » De plus, « les organisations politiques n'ont pas vraiment compris le fonctionnement des outils, car elles continuent à faire de l'information du haut vers le bas, plutôt qu'à entretenir une communication, une conversation, avec les utilisateurs des réseaux sociaux, ce qu'ils attendent habituellement d'ailleurs ».

PARLEMENTAIRES AMÉRICAINS

Du côté des Américains, l'étude gouvernementale souligne que les médias sociaux ont servi la campagne présidentielle *Obama of America* (OFA) où une base de données de 13 millions d'adresses courriel, un blogue communautaire actif et un réseau numérique de bénévoles ont été utilisés pour recueillir des fonds, encourager la participation électorale. Les médias sociaux constituaient la base d'un plan global visant à relier le réseautage en ligne avec la participation à la campagne hors ligne.

PARLEMENTAIRES EUROPÉENS

Au Royaume-Uni, « They Work for you », site sentinelle affilé à UK Citizens Online Democracy, aide les utilisateurs à se tenir informés des votes, des discours et des travaux des comités parlementaires. Quant au Parlement britannique, il aurait recours largement aux médias sociaux, et ce, pour mobiliser le public. Enfin, cette tendance trouve même des adeptes à la Chambre des lords où les membres tiennent un blogue intitulé : « Lords of the Blog ».

Avantages et inconvénients

Bien qu'il serait trop tôt pour tirer des conclusions bien arrêtées sur les effets des médias sociaux sur les politiques et la démocratie représentative, les avantages ont été clairement identifiés. L'accessibilité à Internet favoriserait le pluralisme dans le débat politique. En fait, certaines personnes interrogées soutiendraient que les médias sociaux élimineraient des obstacles à l'action collective en offrant à peu de frais des moyens personnalisés et mobilisateurs permettant de réunir des fonds, de diffuser l'information ainsi que de recruter des partisans venus de tous les horizons.

Or, les réseaux sociaux pourraient rendre plus difficile la protection des renseignements personnels et celle de l'image publique d'une personne ou d'une institution. Par exemple, au Royaume-Uni, des blogueurs auraient créé des blogues qui ressemblent aux blogues officiels de députés pour se faire passer pour ceux-ci déformant leurs propos de façon préjudiciable.

Enfin avec le temps, l'expérience de l'utilisation d'Internet pourrait accroître la participation à la vie politique en ligne, car mieux la population saura se servir de cet outil, plus les représentants et les institutions qui utilisent les médias sociaux pour renforcer la confiance du public dans leur capacité pourront toucher un échantillon de citoyens encore plus représentatif.

Références bibliographiques :

CANADA. BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT. *Les médias sociaux - 4. Utilisations politiques et conséquences pour la démocratie représentative*, publication no 2010-10-F, [En ligne], 2010. [http://www2.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2010-10-f.htm] (consulté le 5 août 2010).

Une nouvelle façon de communiquer, site Internet de Radio-Canada, nouvelles, politiques, réseaux sociaux et experts, [En ligne], 2009.[http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2009/10/22/011-Reseaux-Sociaux-Experts.shtml] (consulté le 5 août 2010).

OUIMET Luc, *La démocratie participative est souhaitable à Montréal*, Le Devoir.com – libre de penser, [En ligne], 2009.[http://www.ledevoir.com/politique/montreal/274698/la-democratie-participative-est-souhaitable-a-montreal] (consulté le 5 août 2010).

La voix des membres du CPJ

Par Carole Rocheleau

Ils sont jeunes, passionnés, engagés, dynamiques et ils désirent par-dessus tout, agir sur le devenir de la jeunesse québécoise. *Le Rouage* a le plaisir de vous présenter deux de ses membres : Véronique Martel et Nicolas Rousseau. Ils ont été nommés membres du Conseil permanent de la jeunesse pour le mandat 2008-2011.

Véronique Martel

« ... le plus important, c'est... que les jeunes de partout au Québec s'expriment, donnent leurs opinions, participent aux débats, organisent des activités de participation citoyenne, etc., pour faire valoir leurs idées. »

« Les associations de toutes sortes jouent un rôle important, mais chacun d'entre nous a la responsabilité de s'exprimer — par les lettres ouvertes, sur les médias sociaux et... aux urnes! »

« Il n'est pas toujours nécessaire d'être à l'avant-scène pour avoir un impact positif sur son environnement; gêné ou pas, chacun peut y trouver son compte. »

À 28 ans, Véronique est passionnée par la politique. Elle est d'ailleurs chargée de projet aux nouvelles technologies pour le Parti Québécois. Elle anime les communautés virtuelles de ce groupe politique sur les médias sociaux. Notre membre est aussi responsable de tout le contenu Web du parti. Elle est également vice-présidente à l'organisation du colloque Bâtissons l'avenir (hiver 2011) pour Force jeunesse où vous pouvez la joindre à :
http://forcejeunesse.qc.ca
http://facebook.com/ForceJeunesse

Nicolas Rousseau

« Je ne peux qu'espérer que les jeunes prennent une plus grande place dans les débats publics. Cette place doit se prendre par tous, autant les jeunes issus de la majorité que ceux issus des minorités ».

Dès l'âge de neuf ans, Nicolas Rousseau était impliqué dans le mouvement scout. Aujourd'hui, il est avocat en droit civil. Tout au long de ses études, il s'est investi dans des groupes de jeunes tels que les Forums jeunesse. Il est actuellement membre de la Table jeunesse de Gatineau de 2009-2010 après avoir été vice-président et président de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke de 2005-2008.
Après ses études universitaires, Nicolas s'est permis un temps d'arrêt pour voir le monde. Nous l'apercevons, ci-contre, en Écosse.

Place à la relève

Un vif succès pour la deuxième édition

Par Gaële Côté

Le 13 août dernier marquait la fin de la deuxième expérience du programme *Place à la relève*. Cet été, 600 emplois ont été proposés à des jeunes minorités visibles de Montréal. Pendant sept semaines, 90 employeurs des secteurs privé, public et des milieux communautaire et associatif ont accueilli, formé et encadré des jeunes reconnus par leurs enseignants comme des élèves motivés et responsables.

Place à la relève est l'un des quatre volets de *Valorisation jeunesse*, lancée en 2009 par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Mis sur pied avec la collaboration du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le programme est soutenu financièrement par la Ville de Montréal, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Conférence régionale des élus de Montréal. *Valorisation jeunesse* s'inscrit dans la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du gouvernement du Québec et dans la politique gouvernementale *La diversité : une valeur ajoutée* qui vise à contrer la discrimination et à favoriser la pleine participation des personnes de toutes origines à la vie québécoise. Si le programme vous intéresse, allez visiter son site Internet à l'adresse suivante : http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/jeunes/place-releve/index.html

La deuxième édition du Forum des jeunes ambassadeurs du Centre de la Francophonie des Amériques... on y était!

Par Carmen-Gloria Sanchez

Du 7 au 17 août dernier, une soixante de jeunes de 18 à 35 ans issus des quatre coins des Amériques se sont réuni au Nouveau-Brunswick autour d'un même thème... la langue française. L'événement organisé par le Centre de la francophonie des Amériques, visait à offrir aux participants une occasion unique de découvrir diverses facettes de la francophonie des Amériques, d'échanger sur des thèmes d'intérêts communs et de développer des aptitudes en leadership. Gracieuseté du Centre de la francophonie des Amériques, la photo ci-dessous présente les participants du Forum des jeunes ambassadeurs 2010.

Le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) était présent afin de rencontrer ces jeunes et discuter d'un projet qui va au-delà de leur participation au Forum... la création d'un comité jeunesse pour le Centre de la Francophonie des Amériques. En effet, lors de la première édition qui s'était tenue en juin 2009 à Québec, plusieurs organismes jeunesse, dont le CPJ, avaient semé l'idée d'avoir un comité jeunesse qui pourrait collaborer avec le Centre d'une manière plus étroite.

Depuis, le Conseil travaille étroitement avec le Centre afin d'arriver à la formation d'un premier comité jeunesse représentatif des réalités de la langue française des Amériques. À cet égard, un sondage a été remis aux participants de manière à cerner leurs points de vue dans le but de présenter les résultats au conseil d'administration du Centre d'ici la fin de l'année. Parmi les conférenciers de cette édition, notons la présence de Antonine Maillet, Roméo Saganash, Daniel Castillo-Durante et Terry Boyer, pour ne nommer que ceux-là. Les participants ont vécu une expérience mémorable et sont maintenant de fiers ambassadeurs de la francophonie des Amériques!

Sexe, violence et adolescence

Par Carole Rocheleau

Il est difficile d'imaginer que la relation avec son c*hum* ou sa *blonde* puisse déboucher sur la violence ou une agression sexuelle. C'est en général la dernière chose qui nous vient à l'esprit lorsqu'on *tombe* en amour. Pourtant, cette violence existe dans 25 % des couples adolescents. Les actes reprochés dans les relations sexuelles sont la violence, le harcèlement et l'exploitation sexuelle.

Les gens affirment souvent que lorsque les adolescents subissent la violence sexuelle, c'est de leur faute. Or, des études révèlent que la situation est très complexe, car l'adolescence amène de nombreux changements physiques et émotifs qui sont à l'origine de cette violence bien réelle. Les jeunes baignent encore dans un univers stéréotypé quant aux conduites sexuelles qu'ils doivent adopter.

En période de découverte de l'amour et de la sexualité, les adolescents sont plus vulnérables, car ils n'ont pas de références concernant l'agir sexuel ou du moins s'inspirent souvent de la pornographie. La violence sexuelle est un abus de pouvoir utilisé contre l'autre afin d'obtenir des activités sexuelles, et ce, même si la force physique n'est pas utilisée. Bref, il s'agit d'un contrôle abusif lié à la sexualité.

« Si tu m'aimais, tu le ferais! »

La peur de perdre l'autre serait le principal incitatif à céder à des pressions sexuelles. D'ailleurs, certains auteurs soutiennent qu'une adolescente qui a cédé aux désirs sexuels non souhaités de son partenaire une fois, risque de ressentir qu'elle n'a plus le droit de refuser. De leur côté, les garçons peuvent aussi subir des pressions sexuelles de la part de leur partenaire ou des remarques désobligeantes sur leurs performances sexuelles. D'ailleurs, ce type de comportement est nuisible au développement du partenaire ou néfaste à sa santé en compromettant son intégrité physique, psychologie ou sexuelle.

Conséquences

Les conséquences sont nombreuses chez la personne qui est victime de violence sexuelle. Les auteurs qui ont écrit sur le sujet parlent de conséquences psychologiques comme la peur, la tristesse, la perte de confiance en soi, le décrochage scolaire qui cause de l'insomnie ainsi que des troubles alimentaires (ex. : anorexie) et physiques comme parfois des infections transmissibles sexuellement et par le sang.

Loi et sexe

La violence sexuelle est condamnable aux yeux de la société et aux yeux de la loi. Les jeunes auteurs de violence peuvent se voir imposer une garde prolongée fermée dans un centre jeunesse ou des travaux compensatoires dans la communauté, tout comme l'obligation de suivre une thérapie.

EXEMPLES DE SITUATIONS ASSOCIÉES À LA VIOLENCE
Faire pression sur l'autre, rire de lui, le rabaisser, le harceler pour qu'il s'engage dans un acte sexuel.
Menacer de salir la réputation ou de rompre si l'autre ne réalise pas l'acte sexuel souhaité.
Obliger l'autre à avoir une activité sexuelle contre sa volonté.
Ne pas cesser une activité sexuelle lorsqu'elle est demandée.
Contrôler la sexualité de l'autre en refusant de mettre un condom.

Consentement ou pas, le Code criminel du Canada contient des articles sur les activités sexuelles afin de protéger particulièrement les jeunes de l'exploitation (art.153) et de la violence sexuelle. Ces articles ont trait à l'agression sexuelle jusqu'au viol en passant par l'attouchement sexuel (art.151), l'invitation aux attouchements (art.152), l'exploitation sexuelle (art.153) et le *leurre* par ordinateur (art.172.1).

Guérir de la violence

Selon le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de la Côte-Nord, il est possible de guérir la violence sexuelle. Les victimes se sentiraient piégées entre laisser cette mauvaise expérience de violence, diriger leur vie ou vivre malgré elle. Aller chercher de l'aide apporte à la victime un certain pouvoir sur l'expérience subie afin d'atténuer les souvenirs, les pensées et les sentiments éprouvés. De son côté, l'organisme Tel-jeunes offre des lignes d'écoute 24 heures sur 24 (1 800 263-2266) pour parler avec un intervenant rapidement. Mais avant de pouvoir s'en sortir, il faut dans un tout premier temps amener la victime à reconnaître ce qu'elle a vécu et être conscient de la gravité des gestes commis. L'estime de soi actuelle et à venir dépendrait de cette étape vitale.

Rupture amoureuse et cheminement personnel

Dire non à la violence subie signifie généralement devoir terminer une relation amoureuse inadéquate. Il faut prendre son courage à deux mains pour en finir avec la violence et de s'en tenir. Bien que souffrante, la rupture amoureuse comporterait selon plusieurs spécialistes des aspects positifs, tels que l'acquisition de la confiance en soi et de l'estime de soi afin de se libérer et être plus indépendant. Selon une étude statistique, il appert que le premier amour se termine souvent mal; mais même si l'expérience est douloureuse, les partenaires en sortent renforcés et apprendraient à mieux aimer. À plus ou moins long terme, la rupture aiderait les jeunes à acquérir de la maturité et à mieux savoir ce qu'ils veulent en amour.

DROITS ET DEVOIRS DES PARTENAIRES SEXUELS
Dire non aux propositions malaisées.
Retirer son consentement à tout moment lors de la relation sexuelle.
S'exprimer sur les moyens de protection et de contraception.
Affirmer ses préférences de pratiques sexuelles.
Refuser toute offense et humiliation (ex. : taille du pénis ou grosseur des seins).
Signaler une situation de violence à la police.
Aller chercher de l'aide.

Éducation à la sexualité

Dans son avis sur la prostitution de rue publié en 2004, le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) a recommandé au ministère de l'Éducation du Québec de développer, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, des programmes d'éducation à la sexualité. D'ailleurs, le Conseil a proposé que ces programmes soient offerts par des personnes possédant à la fois l'intérêt et les compétences nécessaires pour le faire afin d'informer les jeunes, au moyen d'exposés, de rencontres, de guides, etc., sur les aides disponibles en matière de sexualité et sur les ressources à leur portée.

Références bibliographiques :

CANADA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU Canada. *Code criminel (L.R., 1985, ch. C-46), Infractions d'ordre sexuel.* [En ligne], 2010. [http://lois.justice.gc.ca/fra/C-46/AfficherCadres.html] (consulté le 10 août 2010).

CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (CALACS) DE LA RÉGION CÔTE-NORD, *Les adolescents victimes de violence sexuelle, Guide à l'intention des adolescents.* [En ligne], 2010. [http://www.lumiereboreale.qc.ca/wmfichiers/Guide_a_l_intention_des_adolescents.pdf] (consulté le 10 août 2010).

ONTARIO. DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO. *La violence sexuelle : Parlons-en!* [En ligne], 2010.[http://www.citizenship.gov.on.ca/owd/french/youthzone/preventing/] (consulté le 8 août 2010).

QUÉBEC. CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *Prostitution de rue : avis,* Le Conseil, 2004, p. 11-12.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC. *Ça sexprime no 13, La rupture amoureuse à l'adolescence : aider les jeunes à mieux y faire face,* Québec, Le Ministère, 2009, 15p.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC. *Ça sexprime no 12, La violence sexuelle dans les couples adolescents : subtile, mais dévastatrice,* Québec, Le Ministère, 2009, 11p.

Les jeunes des Premières Nations

Par Gaële Côté

En août dernier, le CPJ a rencontré le coordonnateur régional jeunesse des Premières Nations du Québec et du Labrador, monsieur Serge Rock.

Qu'est-ce que le réseau jeunesse des Premières Nations du Québec et du Labrador?

Le réseau a été créé en 2007, lors de l'embauche du coordonnateur régional jeunesse, monsieur Serge Rock. Avant d'entreprendre les travaux du réseau, le coordonnateur se devait d'entrer directement en contact avec sa clientèle : les jeunes. C'est pourquoi, il fit une tournée du Québec et du Labrador de février 2008 à juin 2009. Au total, le coordonnateur a visité 32 communautés. Le réseau jeunesse a été mis en place avec la collaboration du Secrétariat à la jeunesse et du Secrétariat aux affaires autochtones en lien avec la *Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*. Par ailleurs, cette collaboration se poursuivra pour la période couvrant les années 2009 à 2014.

Serge Rock a rencontré plus de 1 200 jeunes lors de la tournée. Il a ainsi pu échanger avec les participants sur une foule de sujets. Il a également recueilli des témoignages, noté les recommandations et surtout fait connaître le réseau et les différents médias sociaux qui y sont associés. Enfin, la tournée est devenue un lieu de consultation où les jeunes ont pu formuler leurs attentes concernant la création du site Internet officiel du réseau jeunesse.

Quel est le rôle du coordonnateur régional jeunesse?

Le rôle du coordonnateur régional jeunesse du Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) est de mettre en œuvre des actions pour atteindre les objectifs suivants :

Créer un réseau jeunesse afin de faire circuler l'information destinée aux jeunes des Premières Nations sur et hors communauté;
Informer, mettre en contact et créer des liens entre les organismes autochtones, québécois et canadiens;
Offrir un soutien aux communautés et aux nations qui souhaitent se structurer sur le plan de la jeunesse;
Mobiliser les jeunes des Premières Nations qui désirent s'impliquer au niveau local (dans la communauté), régional (Forum jeunesse régional), provincial (activité organisée par un organisme dans la province) et national (Conseil national des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations);
Favoriser la concertation jeunesse au sein des Premières Nations du Québec et du Labrador;
Assurer le suivi et la liaison entre le coordonnateur, les commissions et organismes de l'APNQL, les organismes partenaires, gouvernementaux et autres;
Encourager et promouvoir une plus grande implication des jeunes des Premières Nations vivant dans les régions du Québec et du Labrador.

DÉMOGRAPHIE

Les Premières Nations connaissent une forte croissance démographique. La population est nettement plus jeune qu'au sein de la population québécoise. L'âge moyen de la population autochtone est 24,7 ans comparativement à 37,7 ans pour la population québécoise. Chez les Premières Nations du Québec, 42 % de la population est âgée de moins de 25 ans par rapport à 31 % pour la population québécoise. On compte 3 900 enfants âgés de moins de 6 ans.

Partenariats

Depuis l'implantation du réseau, les échanges se multiplient : les jeunes des Premières Nations s'inscrivent, chaque année, à diverses activités organisées par des organismes non-autochtones tels que l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde. De même, plusieurs organismes non-autochtones recherchent des jeunes participants des Premières Nations et pour se faire, ils font de plus en plus appel au réseau. Dernièrement, l'Office Québec-Amérique pour la Jeunesse a interpellé le réseau jeunesse pour trouver des jeunes intéressés à participer à des stages à l'international. Le réseau jeunesse a permis d'accentuer les échanges entre les membres des communautés autochtones et non-autochtones. « N'ayez pas peur d'entrer en contact avec les communautés, le réseau jeunesse est là pour ça, si le lien n'est pas créé demandez-le et je vais faire le pont pour vous », déclare Serge Rock.

Réseaux sociaux

À noter que malgré le dynamisme insufflé au site Internet du réseau jeunesse (300 membres), le groupe *Facebook* du réseau jeunesse a réussi à rassembler plus de 1 850 membres (individus et organismes). Ce groupe permet aux jeunes des Premières Nations et aux non-autochtones de recevoir de l'information sur les activités socioculturelles, les formations, les opportunités d'emplois et plus encore. Cette page, riche en informations, offre une plateforme publique où tous les membres peuvent faire connaître leur organisme et ainsi publiciser les différentes activités à venir.

En définitive, le réseau jeunesse des Premières Nations est un réseau tourné vers l'avenir. Il stimule l'intérêt, encourage l'initiative et l'implication puisque les jeunes y sont perçus comme des *agents de changement*.

À surveiller!

Le premier Forum jeunesse des Premières Nations se tiendra à l'été 2011, dans la région de Québec. Ce forum promet de ne pas se pencher sur les problèmes, mais plutôt sur les solutions. Il proposera diverses activités, notamment sur les thèmes suivants : mobilisation (moyens de mise en œuvre) et l'implication (être membre actif).

Le CPJ vous invite à consulter le site Internet ainsi que le groupe *Facebook* du réseau jeunesse.
http://www.reseaujeunessepn.com
http://www.facebook.com/home.php?#!/group.php?gid=132620402807

PREMIÈRES NATIONS EN CHIFFRE

Les Premières Nations du Québec sont formées de 41 communautés. Cette population est répartie entre 10 Premières Nations distinctes (Abénaquis, Algonquins, Attikameks, Cris, Hurons-Wendats, Innus (Montagnais), Malécites, Micmacs, Mohawks, Naskapis) vivant sur l'ensemble du territoire de la province. La population des communautés est généralement peu nombreuse, car elles regroupent généralement moins de 4 000 habitants. Les communautés sont dispersées dans des régions à accès limité (11 %), des régions isolées et rurales (37 %) et des régions urbaines (52 %). Les Premières Nations représentent environ 1 % de la population du Québec.

SAVIEZ-VOUS?

Plus de 144 pays ont signé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones depuis l'adoption par l'Organisation des Nations Unies (ONU) le 13 septembre 2007. La Déclaration de l'ONU proclame le droit des peuples autochtones à l'autodétermination et dresse une liste de droits en matière d'éducation, de langue, de territoire, de culture et de patrimoine. Le Canada n'a toujours pas signé cette déclaration de même que les États-Unis et la Nouvelle-Zélande.
http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/fr/drip.html

L'Année internationale de la jeunesse 2010

Dialogue et de la compréhension mutuelle

C'est le 12 août dernier que s'est amorcé l'Année internationale de la jeunesse, sous le thème du dialogue et de la compréhension mutuelle. Au cours de cette année internationale, l'Organisation des Nations Unies (ONU) et ses partenaires vont chercher à encourager le dialogue et la compréhension entre les jeunes et les générations, ainsi qu'à accroître leur participation aux processus décisionnels. Dans son message, le Secrétaire général a d'ailleurs appelé les États Membres de l'ONU à accroître d'urgence leurs investissements dans les programmes sociaux et économiques à destination de la jeunesse.

Plusieurs événements internationaux ont déjà eu lieu, notamment le 5e Congrès mondial de la jeunesse à Istanbul et la Conférence mondiale pour la jeunesse de Mexico, mais beaucoup d'autres restent à venir telle la Conférence mondiale des Nations Unies pour la Jeunesse en juillet 2011. Si vous désirez en savoir davantage sur les activités à venir, voici le site Internet de l'ONU : http://www.un.org/fr/events/youth2010/

La participation politique et citoyenne des jeunes

Colloque international de Liège, du 2 au 3 septembre 2010

Organisé par le Centre d'études québécoises de l'Université de Liège, sous la responsabilité des professeurs Bernard Fournier (ULg) et Raymond Hudon (Université Laval), ce colloque avait pour objectif de réunir, au centre-ville de Liège, des spécialistes des deux côtés de l'Atlantique intéressés à partager et discuter leurs vues ainsi que leurs connaissances sur la participation politique et citoyenne des jeunes.

Notons que la présidente du Conseil permanent de la jeunesse, madame Geneviève Dallaire, a participé aux travaux préparatoires en début d'été.

Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec

Congrès annuel du 25 au 27 octobre 2010

Le Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) attendra pas moins de 500 de ses membres à son prochain congrès annuel qui se déroulera à Montréal, du 25 au 27 octobre prochain. L'ordre du jour est composé d'ateliers de formation correspondant aux métiers et professions exercés dans les Carrefours jeunesse-emploi.

Rappelons que le regroupement a pour mission de regrouper, soutenir et représenter les Carrefours jeunesse-emploi afin de développer, promouvoir et défendre, avec ses membres, des orientations adaptées aux besoins issus des communautés locales, et ce, en vue de favoriser l'autonomie personnelle, sociale, économique et professionnelle des jeunes adultes.

4e édition du Forum jeunesse pancanadien

Rencontre annuelle du 4 au 7 novembre 2010

La Ville de Vancouver sera l'hôte de la 4e édition du Forum jeunesse pancanadien de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCEF) du 4 au 7 novembre 2010. Il s'agit d'un événement haut en couleur où réunions, ateliers de formation, discussions, activités culturelles et rencontres seront au calendrier permettant aux jeunes âgés de 15 à 25 ans de s'exprimer sur les enjeux touchant la jeunesse d'expression française au Canada.

Les jeunes francophones âgés de 15 à 25 ans intéressés aux enjeux de la jeunesse sont invités à soumettre leur candidature avant le 20 septembre à l'adresse suivante : www.fjcf.ca. Une fois sélectionnés, les frais exigés sont de 250 $ incluant le transport aller-retour, l'accréditation, la trousse du participant, les repas, les trois nuitées d'hébergement, un spectacle et une visite de Maillardville.

Séminaire international sur les politiques locales en matière de jeunesse

Le CPJ au Chili - les 2 et 3 septembre 2010

Les 2 et 3 septembre, grâce à une invitation de l'Office Québec-Amériques pour la Jeunesse (OQAJ), le Conseil permanent de la jeunesse s'est rendu à Santiago, au Chili, dans le cadre du *Seminario Internacional de Politicas Locales de Juventud*. Par l'entremise de la vice-présidente du CPJ, madame Carmen-Gloria Sanchez, cette opportunité a été l'occasion de présenter le Conseil ainsi que d'échanger sur la gestion de la politique jeunesse au Québec.

Dans sa prochaine édition, *Le Rouage* vous présentera un dossier spécial sur le sujet.

À suivre!

Le Rouage **est une publication du**
Conseil permanent de la jeunesse
12, rue Sainte-Anne, 2e étage
Québec (Québec) G1R 3Y2
418 644-9595 ou sans frais 1 800 363-1049

ISSN : 1188-0546

Conseil permanent de la jeunesse
Québec